

PREMIÈRE PHASE EN 6 TRONÇONS Du 17 juillet à juin 2018



ZOOM SUR LE 1^{ER} TRONÇON Du 17 juillet à fin septembre 2017

Place de la République - rue Jean-Pierre Timbaud

- ➡ Ce premier tronçon sera mis à sens unique dans le sens République vers Nation.
- ➡ Un itinéraire de déviation sera mis en place en prenant la rue Jean-Pierre Timbaud puis le boulevard du Temple pour rejoindre la place de la République.
- **Ligne de bus 56:** L'arrêt République-Voltaire n'est desservi dans aucune des directions. L'arrêt Jean-Pierre Timbaud n'est pas desservi dans le sens allant vers la porte de Clignancourt.
- Les livraisons seront maintenues dans des zones aménagées à cet effet.
- Durant les travaux, la circulation des piétons et les accès aux garages privés seront maintenus et protégés en permanence.



Une information sur le déroulement du chantier vous sera régulièrement communiquée.

MAIRIE DE PARIS

PARIS À VÉLO

INFO CHANTIER

Du 17 juillet 2017 à janvier 2019
CRÉATION D'UNE NOUVELLE LIAISON CYCLABLE BOULEVARD VOLTAIRE, DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À LA PLACE DE LA NATION



Photomontage, vue vers la place de la République

Le projet ambitieux que nous portons avec la Maire de Paris répond à des objectifs majeurs dont chaque Parisien doit pouvoir mesurer concrètement les effets : l'amélioration du cadre de vie, la lutte contre la pollution de l'air et la préservation de l'environnement.

En cela, il est impératif de poursuivre les actions que nous avons engagées pour favoriser les mobilités douces et apaiser l'espace public.

C'est dans ce sens que nous mettons en œuvre à Paris un Plan Vélo sans précédent, afin de doubler le linéaire d'aménagements cyclables d'ici à 2020 et tripler le nombre des déplacements vélo.

Lors de l'élaboration de ce plan, vous avez été très nombreux à plébisciter la création d'une piste cyclable sécurisée sur le boulevard Voltaire. Ce plébiscite a ainsi conforté le projet de mandature porté par l'équipe municipale du 11^e arrondissement.

Après plusieurs mois de travail et de concertation avec les habitants, les commerçants et l'ensemble de nos partenaires (RATP, Préfecture de Police, Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, etc.), nous avons le plaisir de voir ce projet se concrétiser. Il s'agit en effet, d'un aménagement majeur pour le 11^e arrondissement et bien au-delà, puisqu'il permettra aux cyclistes, d'ici 2019, de relier en toute sécurité la place de la Nation à la place de République.

Cette opération sera également l'occasion d'embellir cet axe structurant de l'arrondissement par un aménagement qualitatif de l'espace public intégrant plus de végétal et réduisant l'emprise des véhicules motorisés, afin d'améliorer votre cadre de vie.

CONTACTS

MAÎTRE D'OUVRAGE:

Mairie de Paris

MAÎTRE D'ŒUVRE:

Direction de la Voirie et des Déplacements
Section territoriale Nord-Est
39 quai de Seine
75019 Paris
Tél. : 01 53 38 69 00
Du lundi au vendredi
9h-12h / 13h30-16h30

ENTREPRISES:

Fayolle et Fils
Evesa
Satelec



Christophe Najdovski
Adjoint à la Maire de Paris chargé des déplacements, des transports et de l'espace public



François Vauglin
Maire du 11^e arrondissement



À droite : photomontage au carrefour avec le boulevard Richard Lenoir.

Ci-dessous : photomontage au carrefour avec les rues St-Ambroise et de la Folie Méricourt



Environs de St-Ambroise : vue actuelle ci-dessus, photomontage ci-dessous.



QUELS TRAVAUX ?

- La piste cyclable le long du boulevard Voltaire sera constituée d'une piste unidirectionnelle par sens et de chaque côté de la chaussée, dont elle sera protégée par un séparateur. Cette configuration permet une séparation claire entre cyclistes, piétons et voitures. Les traversées piétonnes bénéficieront par ailleurs d'un aménagement permettant de les faciliter.
 - La circulation automobile se fera sur une file de circulation dans chaque sens et sur deux files à l'approche de la place Léon Blum et de la place de la République.
- Le stationnement sera toujours possible de chaque côté du boulevard. Toutefois, afin d'améliorer la visibilité des piétons, certaines places de stationnement seront transformées en stationnement deux-roues, en amont des carrefours.
- Par ailleurs, la structure des trottoirs sera renforcée afin de permettre aux véhicules de secours de s'y positionner en cas d'intervention. Cette partie de l'intervention ne changera pas l'usage actuel des trottoirs, qui conserveront la même superficie piétonne.
 - La largeur piétonne des trottoirs restera inchangée.

IMPACTS DURANT LES TRAVAUX

- Les travaux seront réalisés par tronçon de 200 à 300 mètres et dureront environ 2 mois pour chaque tronçon. Le tronçon en travaux sera mis en sens unique pendant ces 2 mois. La circulation sera maintenue dans le sens République vers Nation. Un plan de déviation sera mis en place pour contourner le tronçon en question.
- Le stationnement sera supprimé sur le tronçon le temps du chantier. Les livraisons seront quant à elles maintenues sur des espaces aménagés.
- Durant les travaux, la circulation des piétons et les accès aux garages privés seront maintenus et protégés en permanence.

FOCUS SUR LE NOUVEL AMÉNAGEMENT

- La longueur totale du boulevard Voltaire qui sera entièrement équipée de la nouvelle piste cyclable est de 3 km.
- Pour permettre un gain de temps et une meilleure accessibilité aux arrêts de bus de la ligne 56, les quais voyageurs seront avancés sur des îlots.
- Le nombre de places de stationnement automobile sera légèrement réduit (5 à 10 %), principalement pour permettre la création de zones de stationnement deux-roues juste avant les carrefours.

